

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11628**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences, Technologies, Santé, Mention Systèmes Informatiques et Logiciels, Spécialité Qualification Complémentaire en Informatique.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'activité de la licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels option Qualification Complémentaire en Informatique comporte 3 activités principales :

- conception et développement orientée objets de logiciels.
- conception et développement d'applications web.
- administration systèmes et réseaux.

Le titulaire de cette licence professionnelle doit être capable :

- de concevoir et réaliser une petite application interne (web ou non).
- de s'intégrer dans un projet informatique en entreprise.
- de comprendre le cycle de vie d'un projet informatique.
- d'administrer un petit réseau.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ils pourront aussi, à moyen terme, être capable d'effectuer des développements spécifiques en interne, en particulier de développer et maintenir un extranet, d'installer et gérer un petit parc informatique, et également de tenir le rôle de maître d'ouvrage informé pour des développements plus conséquents externalisés.

Les diplômés ayant obtenu leur licence professionnelle pourront intégrer des postes de :

- développeur et paramétreur de logiciels.
- gestionnaire de parc micro-informatique.
- webmestre.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle « Systèmes Informatique et Logiciels » option « Qualification complémentaire en informatique » s'adresse à des étudiants ayant acquis des compétences techniques autre qu'informatique, soit dans un DUT, un BTS, ou à travers un parcours universitaire de licence à dominante autre qu'informatique.

Contenu pédagogique de la formation

UE 1 : Initiation

- Ecrire des algorithmes simples
- Utiliser des systèmes et réseaux
- Utiliser une base de données
- Droit de l'informatique
- Gestion de l'informatique
- Mathématiques pour l'informatique
- Communication

UE 2 : Perfectionnement

- Programmer à l'aide d'objets et de structures de données
- Installer des systèmes et réseaux
- Concevoir un système d'information
- Gestion de projets
- Ecrire des pages web statiques
- Anglais

UE 3 : Développement d'applications web

- Programmer à l'aide de composants
- Configurer des systèmes et réseaux

- Programmation web côté serveur/client
- UE 4 : Analyse Conception Réalisation d'une Application
- Gestion de projets
- Concevoir un système d'information
- Programmer à l'aide de composants
- Projet et stage
- Projet tuteuré
- Stage en entreprise (12 semaines)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50% enseignants - 50% professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% enseignants - 50% professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		50% enseignants - 50% professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		50% enseignants - 50% professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Base légale du diplôme :

- Article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999
- Article 17 de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site web de l'Université de Strasbourg

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Bas-Rhin (67) [Strasbourg]
STRASBOURG

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Robert Schuman 67411 ILLKIRCH

Historique de la certification :